



## Communiqué de presse

Paris, le 11 avril 2019

# Réception du rapport sur la visibilité des Outre-mer dans l'audiovisuel public par Annick Girardin, ministre des Outre-mer et Franck Riester, ministre de la Culture

La ministre des Outre-mer Annick Girardin et le ministre de la Culture, Franck Riester, ont reçu le rapport rédigé par le groupe de travail interparlementaire sur les indicateurs de visibilité des Outre-mer dans l'audiovisuel public, conjointement animé par la sénatrice Catherine Conconne et le député Raphaël Gérard.

Ce groupe de travail a été installé le 14 novembre 2018, à la suite du souhait exprimé en juillet 2018 par le Premier ministre, dans le cadre de la transformation de l'audiovisuel public, de mettre les Outre-mer au cœur des antennes du service public audiovisuel et non plus en périphérie.

A cette occasion, le Gouvernement a posé à l'égard du groupe France Télévisions les conditions d'une plus juste représentation des Outre-mer dans les offres de l'audiovisuel public, dans la perspective d'une extinction de la diffusion hertzienne de France Ô à horizon 2020 :

- engagements de programmation chiffrés, mesurables et publics de présence des Outre-mer sur les antennes de France Télévisions ;
- développement d'un portail numérique enrichi sur les Outre-mer, permettant de valoriser les programmes des Outre-mer La 1<sup>re</sup> ;
- maintien d'une enveloppe de 10 M€ allouée aux coproductions ultramarines ;
- création à partir des équipes de France Ô d'une entité éditoriale qui a vocation à jouer le rôle de tête de réseau des Outre-mer La 1<sup>re</sup> ;
- passage à une définition HD des Outre-mer La 1<sup>re</sup> en TNT ;
- renforcement de la couverture par les équipes des Outre-mer La 1<sup>re</sup> de l'actualité des pays de leur bassin régional.

Les ministres remercient le groupe de travail des parlementaires co-animé par Raphaël Gérard et Catherine Conconne qui ont conduit cette réflexion, et ont confirmé aux deux rapporteurs qu'une attention appuyée sera portée à leurs préconisations. Ils ont demandé à leurs services d'examiner conjointement ces préconisations, ainsi que les conditions de mise en œuvre des engagements pris par France Télévisions, afin de s'assurer de leur pleine concrétisation à la date d'arrêt de la diffusion hertzienne de France Ô. Certains de ces engagements sont déjà mis en œuvre par la société : désignation d'un coordonnateur pour les Outre-mer au sein de la rédaction nationale, diffusion de la chaîne franceinfo: depuis le 8 avril 2018 sur la TNT en Outre-mer de la même manière que dans l'hexagone, augmentation du nombre de sujets et de programmes ultramarins diffusés. Les modalités de suivi de ces engagements seront formalisées, pour être traduites dans le cahier des charges de France Télévisions qui continue à élaborer de nouvelles propositions afin d'atteindre cet objectif.

Le Gouvernement demeure pleinement déterminé pour que l'objectif de présence des Outre-mer au cœur de l'audiovisuel public soit effectif et mesurable.

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC

**Contact**

Ministère des Outre-mer  
Secrétariat Presse  
Service de presse : 01 53 69 24 65  
[www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)  
@lesoutremer